



PETAGE DE CABLE

Mercredi 22 mars au soir, un arrivant se présente accompagné des forces de l'ordre, à l'issue de son procès aux assises, ce dernier se révèle fortement perturbé par le verdict de son jugement. L'escorte quitte l'établissement

Il déclare clairement vouloir mettre fin à ses jours. Devant ses déclarations, la décision est prise de l'extraire en centre hospitalier d'urgence.

Cependant, cette personne détenue et déterminer au passage à l'acte a attendu le moment propice pour tenter de mettre fin à ses jours en arrachant le câble électrique de chantier aux fins de s'électrocuter.

Les réactions du 1^{er} surveillant en train d'accomplir les formalités d'extraction et du surveillant au contact du détenu ont été déterminantes mais aussi empreinte d'abnégation face au danger d'une intervention sur une personne détenant un câble électrique de grosse section. C'est d'ailleurs le court-circuit de l'arc électrique qui a mis l'établissement ainsi que les grilles d'accès en rade. Heureusement le groupe électrogène a pris le relais mais la relance du logiciel d'ouvertures de portes a pris trop de temps,

Le temps a dû paraître interminable à nos deux collègues qui ont lutté pour maîtriser ce forcené déterminé à mettre fin à ses jours. Ainsi que l'agent qui était allé faire rentrer les pompiers et qui s'est retrouvé lui dans l'incapacité d'aider ses collègues, fixé derrière une grille. Cet incident souligne les faiblesses de notre établissement en termes de sécurité, La nouvelle PEP et son fonctionnement, armoire traka etc..., ne sont pas à la hauteur des investissements financiers.

Mais pour l'heure nous félicitons les agents présents, aucun drame, grâce au courage et sang-froid de Julien, Loic, Florence et Julian.

Le bureau local **demande** des lettres de félicitations officielles pour nos camarades et la création d'un groupe de travail afin d'améliorer les conditions d'exercice de nos missions.

SL **FO Justice** Le-Puy-En-Velay
Le 29 mars 2023

